



COMMUNE DE VALHUON

Département du Pas-De-Calais

Mairie, Place de la Mairie

62550 VALHUON

Tél : 03.21.03.31.13 commune-valhuon@orange.fr

1 EXEMPLAIRE
A conserver
1 EXEMPLAIRE
A retourner à la mairie

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE JEAN DECOBERT

Entre les soussignés :

PRÊTEUR	OCCUPANT
Commune de VALHUON , Demeurant Place de la Mairie 62550 Valhuon Représentée par Mme Marie-Claude PAGERIE , Maire	M/Mme/ ou Raison sociale : Adresse : Tél : mail :

Dates de la location :

LE WEEK-END DU

Nature de l'évènement de la location :

Préciser :

Nombre de personnes :

Tarif de la location :

Caution	<u>200 €</u>
Location	<u>175 €</u> pour les extérieurs ,125 € pour les valhuonnais
Forfait nettoyage	A la demande : 50 € oui / non
Electricité	Selon consommation
Casse	Selon tarifs en vigueur

Modalités de règlement

Arrhes	100 € au dépôt du contrat signé pour les extérieurs / 0 € pour les valhuonnais <i>(à régler directement à la trésorerie dès réception du titre de perception)</i>
Solde	Facture établie après la location <i>(à régler directement à la trésorerie dès réception du titre de perception)</i>

La salle n'est pas équipée pour des repas chauds

La location ne sera effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat complété et signé.

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur dont l'occupant reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le règlement intérieur de la salle Décobert, annexé au contrat de location, aura valeur contractuelle.

Fait à VALHUON, le

Pour le Prêteur,

Mme Marie-Claude PAGERIE, Maire

, en deux exemplaires

Pour l'Occupant,

M/Mme/.....

Signature et mention « lu et approuvé »